

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/01/2021

JEAN-BAPTISTE DJEBBARI A REÇU HIER LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DU TRANSPORT ROUTIER DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Cet échange a permis d’aborder de nombreux sujets de préoccupation des salariés du secteur. Le ministre a tout d’abord tenu à confirmer l’importance qu’il attache au secteur dans son action à la tête du ministère des Transports et à la question des conditions de travail des salariés de la branche. Il a en outre tenu à saluer encore une fois combien le transport routier est essentiel aux approvisionnements et à la continuité de l’activité économique dans le cadre de la crise de la COVID-19 et combien les salariés du secteur sont les maillons essentiels et indispensables de la chaîne logistique.

S’agissant de la crise sanitaire, Jean-Baptiste Djebbari a annoncé que les ambulanciers de plus de 50 ans ou fragiles avec risque de forme grave de COVID-19, parce que particulièrement exposés au virus comme les personnels de santé, sont aujourd’hui prioritaires pour bénéficier de vaccins contre la COVID-19.

Tirant les enseignements des ouvertures, sur décision préfectorale, de certains restaurants dédiés aux professionnels du transport routier dans le contexte hivernal, compte tenu du renforcement des normes sanitaires, il a invité les organisations syndicales à poursuivre les travaux engagés en signalant les territoires où l’offre de restauration serait insuffisante et, le cas échéant, à proposer des établissements susceptibles de compléter le maillage existant.

S’agissant de la gestion des restrictions de passage aux frontières pour le Royaume-Uni, le ministre a indiqué son engagement personnel en lien avec son homologue britannique, et que les conditions d’attente (notamment tests, repas, isolement en cas de test positif) ont fait l’objet d’une attention particulière dans les discussions avec les autorités britanniques en vue de répondre aux besoins des conducteurs. Le ministre a rappelé qu’une task force est activée en permanence et peut intervenir en temps réel pour traiter des situations signalées.

Sur les sujets de fond du secteur du transport routier, Jean Baptiste Djebbari a rappelé son attention aux enjeux de la qualité de l’emploi et de l’attractivité dans la branche. Dans ce cadre, il a notamment rappelé les travaux en cours sous l’égide de la Ministre du Travail, de l’Emploi et de l’Insertion concernant la reconnaissance des travailleurs de la deuxième ligne, ainsi que les discussions en cours relatives aux branches en tension.

Il a enfin confirmé sa signature avec les autres ministres concernés d'une lettre de mission pour accompagner la négociation entre les partenaires sociaux sur le congé de fin d'activité. Ce courrier confirme également le maintien du financement par l'Etat du dispositif jusqu'en 2022, afin de donner le temps à la discussion au sein de la branche.

Il a enfin été convenu de tenir prochainement un prochain point afin de dresser un état d'avancement sur les différents dossiers abordés.

Jean-Baptiste Djebbari a déclaré : « *Je me réjouis de cet échange de qualité qui a permis de faire un large tour d'horizon. Je confirme mon engagement pour soutenir le secteur afin de faire face à la crise sanitaire et, dans la durée, accompagner ce secteur. Je salue le rôle des organisations syndicales de salariés représentatives qui ont su dans un dialogue constructif avec les pouvoirs publics faire avancer les préoccupations des salariés du secteur* ».

Contacts presse

Service presse de Jean-Baptiste Djebbari,

Ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports

Tél : 01 40 81 77 57

Mél : secretariat.beyret@transport.gouv.fr